

Les subsides

Cris et de l'Assemblée des premières Nations, convoquer une réunion avec eux et donner une explication par le biais du premier ministre (M. Mulroney) à cet égard.

M. Masse: Je ne saurais être plus d'accord avec l'honorable députée qu'à ce moment-ci. Il est malheureux qu'un parti politique se serve d'un document qui n'est pas officiel pour apeurer les peuples autochtones alors que, au contraire, il faut trouver des moyens, et c'est cela que le gouvernement fait, à l'intérieur d'un dialogue, aussi bien avec les provinces qu'avec les groupes autochtones, pour trouver une solution dans le cadre de la Constitution canadienne.

Et vous avez tout à fait raison de déplorer indirectement, mais c'est le fond de votre pensée, j'en suis convaincu, de déplorer qu'un parti politique se serve d'un document, qu'il sait fort bien ne pas être le document officiel du gouvernement, pour apeurer les gens. Et c'est cela qui est malheureux, et je pense que le Nouveau parti démocratique fait preuve d'une malhonnêteté intellectuelle incroyable dans ce débat. Tout ce que ce parti politique cherche, c'est d'abord son intérêt personnel, son intérêt collectif et non pas celui des Indiens. Ils essaient de bâtir leur avenir sur un fondement de malhonnêteté intellectuelle, et je suis convaincu que les Indiens aussi bien que les Canadiens sauront retenir la façon dont ces gens en arrivent à faire peur et à briser le dialogue entre les Indiens et le gouvernement, ce qui est une nécessité. Et si jamais nous arrivons, et je l'espère profondément, à un dialogue et à des amendements constitutionnels, ce sera dû à l'action du premier ministre et non pas aux actions malheureuses du Nouveau parti démocratique.

● (1600)

[Traduction]

M. Manly: Monsieur le Président, le ministre parle de malhonnêteté, mais ce mot est plutôt déplacé dans la bouche d'un député conservateur. Si les membres du parti conservateur attachent de l'importance à l'honnêteté, qu'ils publient le rapport de 396 pages du groupe de travail qui n'est pas un document du cabinet et qui n'a pas à rester confidentiel. Qu'ils fassent toute la lumière sur l'autre document dont nous avons parlé.

Comment un groupe de travail de haut calibre nommé par le vice-premier ministre peut-il présenter un rapport qui s'éloigne à ce point des discours tenus par le premier et le ministre des Affaires indiennes? Comment ce groupe de travail peut-il s'éloigner aussi totalement de tout ce que le premier ministre a déclaré depuis six mois?

[Français]

M. Masse: Monsieur le Président, une telle question ne pouvait venir que de nos amis du Nouveau parti démocratique. Étant peu habitués à la discussion, peu habitués au travail de recherche, plutôt habitués à la directive qui vient d'en haut comme étant finale, ils en arrivent à ne pas savoir comment fonctionne un gouvernement. Le premier ministre et le vice-premier ministre (MM. Mulroney et Nielsen) ont organisé un ensemble de tables de discussion pour revoir, dans tous les

ministères, un ensemble de programmes déjà existants. C'est la responsabilité d'un gouvernement, lorsqu'il commence à exercer le pouvoir, de revoir les programmes du gouvernement. À l'intérieur de cela, à la suite de nombreuses discussions, des documents sont produits. Il peut arriver qu'un document comme le vôtre, celui dont vous parlez, que je n'ai pas vu, qui est peut-être le vingt-septième avant celui où on est rendu actuellement, ait pu par une action quelconque d'un citoyen vous être envoyé, et vous essayez de faire croire que telle est la politique du gouvernement. C'est tout à fait malhonnête, vous le savez fort bien.

La politique du gouvernement sera rendue publique par les responsables de la politique du gouvernement et non pas par des fonctionnaires qui envoient, dans des enveloppes brunes, des retailles de discussion de comité, monsieur le Président. Et le parti et le député savent fort bien ces choses-là. Mais tout ce qu'ils essaient de faire, c'est de la politique de bas étage avec un document qui leur est parvenu par un poste anonyme.

[Traduction]

M. Manly: Monsieur le Président, nous comprendrions beaucoup mieux la position du gouvernement si ce dernier était prêt à communiquer à la Chambre les rapports finals afin que les députés et les Indiens puissent en prendre connaissance. Quelles directives a-t-on données au groupe de travail? A-t-il travaillé sans tenir compte de la politique énoncée par le premier ministre et le ministre responsable ou y a-t-il eu un certain dialogue? Quelles directives a-t-on données au groupe de travail?

[Français]

M. Masse: Monsieur le Président, en réponse à la première partie de la question, je dirai qu'il est évident que le gouvernement va rendre publique la politique gouvernementale lorsqu'il le jugera à propos et qu'il aura terminé les discussions avec tout le monde. Il rendra publique la politique gouvernementale lorsqu'il en sera arrivé à la conclusion que la politique doit être rendue publique.

Deuxièmement, en ce qui concerne les directives qui ont été données, je signalerai que l'on doit revoir les programmes, il y a un ensemble de tables, de gens de tous les milieux, de tous les secteurs, qui ont quand même le droit d'avoir leurs idées. Mais ce n'est pas parce que, à un certain moment, des gens expriment une certaine idée que, à la fin, telle est la politique du gouvernement. C'est une étape où des gens ont exprimé ces idées. Mais la politique du gouvernement sera rendue publique soit par le très honorable premier ministre (M. Mulroney), soit par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Crombie), lorsqu'il aura l'intention de la rendre publique, parce qu'il jugera à propos qu'il est d'intérêt public, à la suite d'une révision, de rendre public où il en est rendu et quelle est la politique du gouvernement pour les années à venir.

Le président suppléant (M. Charest): La période des questions et commentaires est maintenant terminée. L'honorable députée de Mount Royal (M^{me} Finestone) a la parole.